

Compte rendu de l'Assemblée générale du 11 Février 2017

L'Assemblée générale annuelle de la Gaule Montbrisonnaise, régulièrement convoquée, a eu lieu ce Samedi à 15 heures à la maison des associations de Montbrison en présence de 39 personnes.

Étaient présents :

- Mr Cabane représentant la Fédération de pêche
- Mr Basile, Maire de Montbrison
- Mr Bonnefoy adjoint au Maire de Montbrison, délégué aux sports
- Mr Dalbeigue, Président de l'AAPPMA « les pêcheurs du Lignon »
- Un journaliste de La tribune-le progrès
- Un journaliste du Pays

Le Président, Mr Rotagnon Eric a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes. Puis ce fut au tour du secrétaire de faire le compte rendu de l'Assemblée générale du 6 Février 2016 qui a été approuvé à l'unanimité.

Le rapport Moral fut énoncé par le Président dans lequel il mit en évidence le net recul du nombre d'adhérents et présentant le nouveau lot (B7) sur la Loire, confié à l'association.

La lecture du rapport d'activité pour 2016 par le secrétaire qui met en évidence une présence et une activité importante des bénévoles de l'association sur le terrain et en bureautique.

Le rapport de garderie met lui aussi l'accent sur l'activité importante des gardes avec 936 contrôles effectués au cours de l'année.

La présentation du bilan financier pour 2016 fut énoncé par le trésorier et approuvé par les membres.

Le budget prévisionnel voté et approuvé à l'unanimité.

L'audition des commissaires aux comptes, Mr Néel et Mr Rotagnon ne révélera aucune anomalie et soulignera la bonne gestion des comptes.

Mr Néel et Mr Rotagnon seront reconduits à leur poste pour l'année 2017 après un vote approuvé à l'unanimité.

Mr Basile prendra la parole pour s'exprimer sur la position de la Mairie vis à vis des associations de la commune avec un budget équivalent aux années antérieures.

Les objectifs 2017 seront de tenter de faire remonter le nombre d'adhérents, de récupérer les droits de pêche, de panneauter les secteurs sur le DPF, et de commencer le travail sur le plan de gestion piscicole.

L'agenda 2017 a permis de mettre en évidence les dates d'événements importants à venir pour cette année.

Nous avons procédé ensuite au vote des nouveaux administrateurs dans le cadre d'une élection complémentaire. Mr Gauthier Christian et Mr Berlande Noël seront élus à l'unanimité des 26 votants exprimés et viendront compléter l'équipe en place.

Mr Cabane prit ensuite la parole pour souligner le dynamisme de cette AAPPMA et pour exprimer les changements au sein de la Fédération et parler des projets en cours.

Aucune candidature ne sera faite parmi l'Assemblée pour siéger au CA de la FDPPMA de la Loire.

La clôture de cette assemblée se fera à 16h42 et s'ensuit le moment de convivialité !